

PAR COURRIEL

Québec, le 22 avril 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 20 février 2025, le député de Pontiac inscrivait une question au feuilleton afin de connaître les mesures qui seront prises afin d'atteindre les cibles de réduction des listes d'attente en chirurgie, notamment dans dix régions du Québec.

D'importants efforts sont faits afin de rencontrer les cibles de rattrapage en chirurgie. Des actions concrètes ont été proposées en cohérence avec la résolution adoptée par le comité de gouvernance de l'Institut de pertinence des actes médicaux (IPAM). Cette résolution a déjà été transmise à Santé Québec pour l'application des modalités nécessaires.

Le projet de l'IPAM finance la réduction des listes d'attente pour les chirurgies, notamment celles avec une attente de plus d'un an, de plus de six mois avec un facteur de morbidité, ainsi que les chirurgies oncologiques avec une attente de plus de 56 jours.

Parmi les actions permettant un rattrapage, je tiens à mentionner l'octroi de plages horaires dans les heures défavorables et des plages horaires pendant les plages régulières, salle qui sera en sus des activités usuelles des blocs opératoires dûment mis en œuvre avec du personnel en temps supplémentaire, selon les nouvelles modalités prévues aux ententes, et ce, pour les spécialités qui ont des patients en attente d'une chirurgie hors délai et en fonction des priorités cliniques.

... 2

Je suis conscient des défis inhérents au rattrapage chirurgical et qu'il y aura un délai à l'atteinte des cibles. Cependant, les efforts de rattrapage ont permis de diminuer de façon significative le nombre de patients en attente depuis plus d'un an.

En effet, au 31 mars 2025, 6 316 usagers étaient en attente depuis plus d'un an, une première depuis le printemps 2020. Ce chiffre est d'autant plus impressionnant considérant que la liste présentait 11 861 usagers en attente à la même période l'année précédente. L'augmentation de près de 30 000 chirurgies réalisées par rapport à l'année dernière contribue à la réussite de ce rattrapage.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec Santé Québec, déploie tous les efforts nécessaires dans une démarche continue et concertée afin d'assurer la mise en œuvre efficace et pérenne du plan de rattrapage chirurgical. De plus, lorsque les négociations avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec seront terminées, nous nous attendons à ce que l'impact des blitz de chirurgies soit encore plus significatif.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 25-MS-00974